Annual Report
1989/1990

OWMC

Ontario Waste
Management Corporation

Société Ontarienne
De Gestion Des Déchets

Highlights of the Year

- The public hearing on OWMC's environmental assessment, held before the Consolidated Hearings Board, began November 23. By year-end, the Corporation had presented five witness panels at the hearing.
- Updates were made to the conceptual design and operating procedures of the facility.
- Treatability tests were carried out to develop processes for recovering chlorides and salts from waste residues.
- Environmental monitoring continued on and around the proposed site in the Township of West Lincoln. Water from 16 wells in the area was tested as part of our groundwater monitoring program.
- A document outlining OWMC's planning program for waste collection and transfer facilities was sent to municipalities, townships and counties throughout the province.
- The number of inquiries and requests for OWMC speakers doubled from the previous year.
- The first three in a series of press guides on hazardous wastes were published.
- Our waste reduction information service was improved with computer access to technical data bases.
- Applications were solicited from industry for our new Outstanding Waste Reduction Performance Award.

The Ontario Waste Management Corporation is a provincial Crown agency which was established in 1981 to build and operate facilities for the management of hazardous and liquid industrial wastes.

If you would like more information, please call or write:

Tracy Patterson
Communications Dept.
OWMC
2 Bloor Street West
11th Floor
Toronto, Ont.
M4W 3E2

(416)923-2918
Toll-free 1-800-268-1178

In the Niagara Region:

Leslie Daniels or Mary Lou Garr
OWMC Regional Office
Village Square Mall
Highway 20 & Industrial Road
Smithville, Ont.
L0R 2A0

(416)957-2367
Toll-free 1-800-668-9410

Cover: Laboratory supervisor Joan Etheridge analyses a waste sample using a gas chromatograph.

Paper with high recycled content.
Photography: D.A. Hill, Roger Botting
Design and production: Business Communication Services Ltd.
Printed in Canada

91-03967/

July 1990

The Honourable Jim Bradley
Minister of the Environment

Dear Mr. Bradley:

I have the honour of submitting the ninth annual report of the Ontario Waste Management Corporation for the fiscal year ended March 31, 1990.

Respectfully submitted,

D. A. Chant
Chairman and President

Board of Directors

Members of OWMC's Board of Directors are appointed by orders-in-council for three-year terms.

Dr. Donald A. Chant
Chairman and President
Zoologist. Former Vice-President and Provost of the University of Toronto and Chairman of the Canadian Environmental Advisory Council. Chairman of the wildlife toxicology fund and the endangered species recovery fund of World Wildlife Fund (Canada).

James M. King
Vice-Chairman
Former Chairman of the Board of Directors, Alfa-Laval Limited, Peterborough

G. Firman Bentley
Senior Vice-President
Nova Corporation of Alberta
Calgary

Maryon Brechin
A director of the Women's Institute and the National Farm Products Marketing Council. Past president, Consumers' Association of Canada, Burlington.

Edith L. Fuller
Mayor of the Town of Haldimand, Regional Municipality of Haldimand-Norfolk, Cayuga.

Arthur M. Renn
Farmer. Former president of the Norfolk Federation of Agriculture and director of the Ontario Federation of Agriculture, Windham Centre.

R. Stephen Rodd
Professor, School of Rural Planning and Development
University of Guelph

Tom Taylor
President
Preston Manufacturing Limited
Cambridge

Remuneration of Directors

The directors of OWMC, except the Chairman who is a salaried employee, are paid $200 a day for attending board and committee meetings.

The total remuneration for all directors for the year ended March 31, 1990 was $7,500 compared to $9,700 for the previous year.

Seizing the opportunity

The start of the long-awaited public hearing on our proposed facility was a momentous event for OWMC. After years of painstaking work preparing our environmental assessment, we now have an opportunity to prove that our facility will be the safest and most technologically advanced of its kind anywhere in the world. We are proud of the results of our labour and confident in the outcome of the hearing.

Much effort during the year went into our preparations for the hearing but we have also been working hard in other important areas. OWMC is expanding its industrial waste reduction program. We now have the ability to scan scientific and technical data bases, making it easier for our waste management specialists to provide companies with the kind of information they need to reduce their wastes. Two videos produced last year may be used alone or with our manual to train employees in waste auditing and reduction practices. And our new recognition program will, we hope, encourage more companies to consider how they can reduce their hazardous wastes at source.

We are also intensifying our communication and education programs to meet the growing public demand for facts about toxic wastes. Concern about the issue has never been greater, as shown by the many requests for our publications and for speakers.

We want to become the foremost source of information about hazardous wastes in the province. In the year ahead we will be distributing a teachers' guide on hazardous wastes to 2,000 science teachers in the province. We will also be making available our Enviro-Dial which answers the question "What can I do?" with recommendations on non-toxic alternatives for hazardous household products.

By providing industry and the general public with the information they need, in a form they can use, I believe that OWMC can have a positive and lasting effect on the way hazardous wastes are managed in this province.

D. A. Chant
Chairman and President

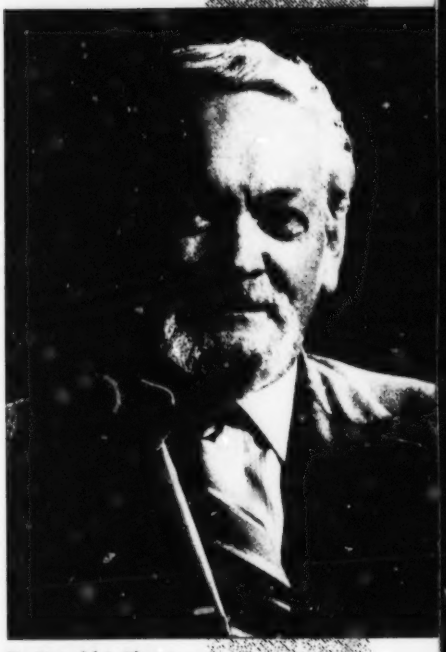

Dr. Donald A. Chant, Chairman and President

Environmental Assessment Review and Public Hearing

Consultants Marvin Shaffer and Steve Washburn answer questions at the public hearing on the benefits of the facility.

A milestone was reached last year with the start of the public hearing before the Consolidated Hearings Board to determine whether OWMC's hazardous waste treatment and disposal facility will be built.

The hearing began November 23 at the Old Farm Inn in Smithville following final review by the Ontario government of our environmental assessment (EA). OWMC's environmental assessment explains the need for the facility, site selection, facility design and technologies, effects on the environment and local community, and mitigation measures.

After hearing our evidence, the board will make a recommendation to the Minister of the Environment as to whether or not the facility should be approved. The final decision will be made by Cabinet.

With so much depending on the outcome of the hearing, a great deal of effort during the past year went into the preparation of our evidence and responses to questions (interrogatories) from other parties.

OWMC's evidence consists of 56 witness statements which will be presented at the hearing in six phases:

1. The need for the facility
2. Selection of a waste management system
3. Site selection
4. Technology selection and facility design
5. Site assessment
6. Policy (for example, on OWMC's marketing strategy and for waste collection and transfer)

The hearing moved to the Ennisclare Centre in Oakville early in March to save on travelling time and expenses for expert witnesses. Residents of Niagara Region who attend the hearing are reimbursed for their mileage.

At the end of March, OWMC had presented the following witness statements at the hearing: definition of the undertaking; the facilities development process and our approach to environmental assessment; introduction to risk assessment; effects of hazardous contaminants; waste quantities; and part of the evidence regarding alternative waste management strategies.

Members of the public who are interested in following the hearing can call toll-free 1-800-263-5071 for a daily summary of the proceedings. Transcripts are available at the Ennisclare Centre in Oakville, OWMC offices in Toronto and Smithville and the Toronto office of the Ontario Environmental Assessment Board.

The Consolidated Hearings Board will recommend whether or not the facility proposed by OWMC should be approved. Board members are (left to right), Barbara Doherty, Dr. Jim Kingham and Gordon Thompson.

Design and Engineering

OWMC has designed a facility that will use the most advanced proven technologies to treat and dispose of all the many types of hazardous waste produced in Ontario, with the exception of radioactive waste. Initially the facility will be able to take up to 150,000 tonnes of waste a year. As the demand for our services grows, the capacity can be expanded to 300,000 tonnes annually.

A lengthy and detailed hazard analysis carried out by a multi-disciplinary team of experts has concluded that the operation of our facility will pose little health and safety risk for workers and people living in the area.

Dr. Pierre Côté, a research scientist at the Wastewater Technology Centre, measures the permeability of a solidified waste.

OWMC continues to look for ways to minimize risk through improvements to design and operating procedures. For instance, a bar coding system is being considered to track the movement of materials through the facility and prevent the mixing of incompatible wastes and reagents during treatment. Improvements made last year to the design of the incinerator's wet scrubber will greatly reduce emissions of hydrogen chloride, sulphur dioxide and particulates.

For the last four years, Zenon Environmental Inc. has been conducting treatability tests for OWMC on industrial wastes that are difficult to treat. Tests have been carried out on about 20 wastes so far and the results have been compiled for future use.

Treatability tests in the past year have been mainly to develop methods for recovering materials such as salt and ammonium chloride from the residues of incineration and treatment. Recovered materials may be re-used in the facility or elsewhere.

Another project started last year is aimed at developing treatment criteria which will indicate when optimum treatment of wastes has been achieved.

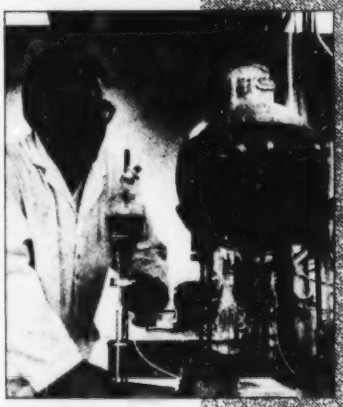

Treatability testing will help determine the best treatment methods for different types of waste. Here, chemical technologist Bob Milinchevich recovers organic material from an aqueous organic mixture.

OWMC's facility will be able to treat all types of hazardous wastes, except radioactive. Project manager Edgar Schmidt (left), shows a model of the proposed facility to hearings analyst Lawson Oates.

Environmental Protection Services

OWMC's air monitoring station continuously measures precipitation, air quality and atmospheric conditions at the site of the proposed facility.

OWMC is committed to making sure that the facility operates as safely as possible and with regard for public concerns.

In light of this commitment, we have taken a close look at how our facility is likely to affect the environment and community life, and suggested remedial measures where we think there will be some undesirable effects. The results of our site assessment work will be discussed in phase 6 of the hearing.

OWMC has been monitoring conditions on and around the proposed facility site since it was chosen four years ago. The data that are being gathered will be used as a basis for comparison once the facility starts operating.

For example, last summer we planted ryegrass mixed with alfalfa in plots up to five kilometres from the site, then analysed the plants for contaminants. The results of our biomonitoring program will help us detect any changes in crop contamination once the facility starts operating.

In addition to our ongoing air and water monitoring programs last year, we tested water from 16 wells around the site for inorganics, pesticides, isotopes and fecal coliform. The test results for each well will be provided to their owners in the spring of 1990.

The results of 1987 monitoring of air, surface water, ground water, agriculture and biology will be provided to township residents in the fall of 1990.

So far, little interest has been expressed in our planning program for waste collection and transfer facilities. A document outlining the program was sent last March to every municipality, township and county office in Ontario. We explained to them that, while we believe the existing system can adequately handle wastes sent to our facility, OWMC is seeking approval to plan for improved services if we find they are necessary.

Dena Lewis, an environmental planner, plants white pine seedlings near the site. These and other plants used in our biomonitoring program will be analysed for traces of contaminants.

Communications and Public Consultation

OWMC has a strong commitment to making sure that the people of West Lincoln Township, where we propose to build our facility, are informed about our activities and consulted on matters that may affect them. The main source of information for township residents is our regional office in Smithville.

In the past year, staff at the regional office spoke to many groups in the region and responded to hundreds of inquiries. An increasing number of these were from U.S. organizations interested in OWMC's siting process and public consultation program and from people considering buying homes in the township.

Another source of information for area residents is our quarterly newsletter, *Update*, which is sent to more than 75,000 homes and businesses in the Niagara Region. The newsletter also goes to about 5,000 people in other parts of the province who are on our mailing list. Reader response in the past year has been enthusiastic, particularly to articles about recycling and household hazardous wastes.

Copies of *Update* and our other publications can be obtained at the regional office and from an information table set up once a month at a public library in the region. Transcripts of the public hearing are available at the regional office for public review.

The number of requests for information and speakers outside the region has doubled in the past year as a result of strong public interest in environmental issues. OWMC's speakers' program has been very successful in getting out our message about hazardous wastes to a variety of groups in southern Ontario.

Published last year, our bilingual booklets *Promoting a Responsible Approach to Industrial Waste Management* and *Managing Hazardous Waste*, are also good introductions to the subject for the general reader.

An increasing number of inquiries are coming from students and teachers as a result of new science curricula guidelines emphasising environmental issues. We are preparing a teachers' guide to hazardous wastes which will be sent to about 2,000 Ontario science teachers for use in grades 10, 11 and 12.

One of the questions we are often asked is what the individual can do about hazardous wastes. In answer to this question we are producing a guide to alternatives for hazardous household products called the Enviro-Dial. Orders are already starting to come in for the dial which will be available this spring.

Some of the inquiries we get are from journalists asking for background information on hazardous wastes. To help them write about this complex issue, OWMC has prepared three in a series of press guides: a glossary, a description of the properties and hazards of several dozen chemicals, and a brief explanation of the hazardous waste situation in Ontario.

Communications officer Sue Tonkin shows students at a conference on the environment how they can make safe substitutes for some hazardous household products.

Grade 7 students from Pleasant View Junior High in North York painted murals on environmental themes at an OWMC-sponsored event to celebrate Environment Week.

Waste Reduction Services

Waste management specialist Les Kuczynski (right), and Don Bauman, plant engineer with a die-casting company, discuss the performance of an evaporator used to recover chromic acid.

Rob Michalowicz, an OWMC waste management specialist, shows a waste exchange bulletin to a delegate attending the HazMat Canada Conference.

OWMC encourages companies to reduce their hazardous wastes by providing them with technical information and examples of successful programs. Businesses that have significantly reduced their waste are featured in our *Waste Reduction Bulletin* which is sent to more than 10,000 companies in the province. The *Bulletin* has had a very positive response from readers and has resulted in a growing number of calls from companies seeking help with their waste management problems.

Our technical information service has been enhanced with computer access to technical data bases in Canada and the U.S. Now, when a company calls with an inquiry, a waste management specialist can quickly scan the data bases and provide summaries of relevant papers and articles.

Sometimes research is required to solve specific waste problems. As one of its services to industry, OWMC carries out research projects to develop simple and inexpensive methods companies can use to reduce their waste. Research carried out last year, for example, resulted in a process for extending the life of nickel plating baths, reducing the amount of hazardous waste that has to be disposed of. OWMC plans to test the process under plant conditions in 1990.

Wastes that cannot be re-used by the generator can sometimes be used as a raw material by another company. The Ontario Waste Exchange, a non-profit organization funded by OWMC and the Ontario Ministry of the Environment, works with companies to bring about the transfer of reusable waste materials. Interest in this service has grown considerably in the past year with a doubling in the number of calls from companies resulting in the transfer of more than 25,000 tonnes of waste.

The waste audit process advocated by OWMC is also catching on in industry. More than 2,500 copies of our *Industrial Waste Auditing and Reduction Manual* have been sold in two years and our monthly workshops are well-attended.

Our new video, *The Competitive Edge*, can be used with the manual to train employees in audit procedures. Another video, *Money Down the Drain*, relates the experiences of five Ontario manufacturers who have established successful waste reduction programs.

OWMC has started a new program to recognize the efforts of companies that have achieved outstanding performance in waste reduction. In 1990, for the first time, awards will be presented to two organizations in Ontario that have significantly reduced the volume and/or toxicity of their hazardous wastes.

Mary Jane Hanley (left), and Linda Varangu of the Ontario Waste Exchange examine some samples of manufacturing wastes. The exchange, which is co-funded by OWMC, helps bring together generators and users of waste materials.

Analytical Services

Chemists at OWMC's laboratory are adding to our knowledge of the kinds of wastes that will be treated at our facility. At the same time, they are developing and refining analytical methods that will be used to characterize those wastes.

Much of their analytical work is related to treatability testing being carried out by Zenon Environmental Inc. for OWMC's design and engineering group. Waste characterization is also offered as a service for clients in the private sector. In most cases, companies that send their waste samples to the laboratory want to find out if they are generating a hazardous waste, as defined in Regulation 309, or if levels of contaminants in their waste water are within the limits set out in municipal sewer use bylaws.

OWMC's chemists also help companies improve their waste management by advising them on sampling procedures, analytical methods and laboratory design. Clients are referred to our waste management specialists for advice on reduction techniques, and to the Ontario Waste Exchange for help finding users for their wastes.

They are currently developing standard procedures that can be used by companies to sample hazardous and non-homogeneous wastes.

OWMC's laboratory supervisor is involved in developing North American standards for industrial waste analysis. As a member of a committee of the American Society of Testing Materials, for example, she helped produce a quality control guide for laboratory managers which has been accepted as standard procedure by the U.S. Environmental Protection Agency's Office of Solid Waste.

OWMC's laboratory is adding to our knowledge of hazardous wastes and providing a valuable service to clients. Laboratory supervisor Joan Etheridge adjusts a mass spectrometer used to identify organic compounds.

Market Analysis

OWMC's market analysts have been gathering and analysing data on hazardous and liquid industrial wastes generated in Ontario. Their projections of waste quantities were presented at the public hearing as evidence of the need for the facility. Now that a data base has been established, the marketing group is entering a new phase in its planning – developing systems and procedures to service prospective customers.

OWMC's goal is not to duplicate services which can be adequately provided by the private sector but to make sure that the needs of all hazardous waste generators in the province are met. To achieve this goal, we must be sure that potential customers are aware of OWMC's capabilities and that the necessary infrastructure for collecting and testing wastes and shipping them to the facility is in place.

The marketing group is exploring ways that it can work with the private sector to improve the delivery of waste management services. One area in which we might become involved, for example, is in establishing uniform procedures at transfer stations across the province for identifying and testing wastes. By working with industry wherever possible to strengthen the existing system, OWMC can have a positive influence on the waste management industry in Ontario.

Auditor's Report

To the Ontario Waste Management Corporation and to the Minister of the Environment.

I have examined the statement of financial position of the Ontario Waste Management Corporation as at March 31, 1990 and the statements of operations and deficit and changes in financial position for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at March 31, 1990 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

D.F. Archer, F.C.A.,
Provincial Auditor.

Toronto, Ontario,
May 29, 1990.

Statement of Financial Position

as at March 31, 1990

	1990 ($'000)	1989 ($'000)
Assets		
Current		
Cash		
General	461	3
Intervenor (note 2)	982	800
	1,443	803
Sundry receivables	43	34
Prepaid expenses	46	49
	1,532	886
Fixed (note 3)	524	336
	2,056	1,222
Liabilities and Deficit		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	2,679	2,083
Deferred intervenor grants (note 2)	982	767
	3,661	2,850
Deficit	(1,605)	(1,628)
	2,056	1,222

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

Chairman

Vice Chairman

Statement of Operations and Deficit

for the year ended March 31, 1990

	1990 ($'000)	1989 ($'000)
Revenue		
Grants from Province of Ontario		
General	**13,100**	13,500
Intervenor (note 2)	**985**	33
Other	**195**	43
	14,280	13,576
Expenditure		
Hearings	**3,717**	1,973
Salaries and benefits	**3,329**	3,130
Facilities development	**1,951**	2,514
Site assessment	**1,421**	2,281
Office and general	**998**	780
Intervenor funding (note 2)	**985**	33
Public funding (note 2)	**—**	667
Occupancy	**563**	563
Waste reduction and market assessment	**501**	689
Publications	**383**	291
Management consultants	**226**	407
Depreciation	**123**	91
Technical communication services	**48**	54
Directors' fees and expenses	**12**	13
	14,257	13,486
Excess of revenue over expenditure	**23**	90
Deficit, beginning of year	**(1,628)**	(1,718)
Deficit, end of year	**(1,605)**	(1,628)

See accompanying notes to financial statements.

Statement of Changes in Financial Position

for the year ended March, 31, 1990

	1990 ($'000)	1989 ($'000)
Cash provided by operating activities		
Excess of revenue over expenditure	**23**	90
Charge to operations not requiring a current cash payment — depreciation	**123**	91
	146	181
Net change in non-cash working capital balances	**805**	636
Cash provided by operations	**951**	817
Cash used in investing activities		
Additions to fixed assets	**(311)**	(153)
Net increase in cash during the year	**640**	664
Cash, beginning of year	**803**	139
Cash, end of year	**1,443**	803

See accompanying notes to financial statements.

Notes to Financial Statements

March 31, 1990

1. Significant Accounting Policies

The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles, with the significant ones summarized below.

(a) Fixed assets

Fixed assets are recorded at cost. Depreciation for furniture and equipment is computed on the declining balance basis at rates of 20%-30% designed to amortize the cost of these assets over their estimated useful lives. Leasehold improvements are amortized on a straight-line basis over the 3-5 year terms of the leases.

(b) Deferred intervenor grants

Intervenor grants are deferred until payments to the intervenors are directed by the independent Funding Panel.

2. Funding to Intervenors

As part of the approval process for the construction of a proposed waste disposal facility, a public hearing to address environmental and other related issues commenced in 1989 before a Joint Board established under the Consolidated Hearings Act.

The Province has allocated approximately $3.2 million to be provided to eligible parties (intervenors) to finance their cost of preparation and appearance at this hearing. An independent Funding Panel, appointed under the Intervenor Funding Project Act, 1988, is responsible for the allocation of this funding. Payments to the intervenors are made by the Corporation on directions from the Funding Panel.

To date, the Corporation has received transfers of $2.0 million under this provision, of which $985,000 was paid to intervenors during 1990 (1989 – $33,000). The unexpended balance of $982,000 has been deferred until payments to the intervenors are directed by the independent Funding Panel.

Prior to the establishment of the independent Funding Panel, public funding had been provided directly by the Corporation. This direct public funding by the Corporation ceased on December 31, 1988.

3. Fixed Assets

	1990			1989
	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
	($'000)	($'000)	($'000)	($'000)
Furniture	285	185	100	79
Equipment	667	268	399	239
Leasehold improvements	180	155	25	18
	1,132	608	524	336

Notes to Financial Statements

March 31, 1990

4. Pension Plan

The Corporation provides pension benefits for its permanent employees through participation in the Public Service Pension Fund established by the Province of Ontario. The Corporation's share of contributions to the Fund during the year was $153,859 (1989 - $105,651) and is included in salaries and benefits in the Statement of Operations and Deficit. This amount includes current contributions and additional payments required to cover the Corporation's share of the Fund's estimated unfunded liabilities on January 1, 1990. These additional payments will continue over the next forty years.

5. Lease Commitments

The Corporation is committed under operating leases on premises and equipment with future minimum payments until October, 1995 due as follows:

	($'000)
1991	486
1992	349
1993	169
1994	17
1995	17
Thereafter	10
	1,048

6. Contingent Liability

In May 1987 the Corporation entered into an agreement with Ontario Hydro for work related to the supply of electricity to the Corporation's proposed waste disposal facility. The cost for such work is currently estimated at $181,000 and will only be charged to the Corporation if construction of the facility does not proceed. Approval by the Joint Board established under the Consolidated Hearings Act and by the Provincial Cabinet to construct the facility has not taken place as at March 31, 1990.

Rapport annuel
1989/1990

OWMC

Ontario Waste
Management Corporation

Société Ontarienne
De Gestion Des Déchets

Points saillants de l'année

- L'audience publique sur l'évaluation environnementale de la SOGD, entendue par une commission mixte créée en vertu de la *Loi sur la jonction des audiences*, a débuté le 23 novembre. À la fin de l'année, nous avions présenté cinq groupes de témoins.
- Nous avons apporté des modifications aux plans et aux méthodes d'exploitation du centre.
- Nous avons effectué des tests de traitabilité en vue de trouver des moyens de récupérer les chlorures et les sels des résidus.
- Nous avons poursuivi notre surveillance de l'environnement sur les lieux et dans les environs du site du canton de West Lincoln. Dans le cadre du programme de surveillance des eaux souterraines, nous avons analysé l'eau de 16 puits des alentours.
- Nous avons envoyé aux municipalités, aux cantons et aux comtés de la province un document expliquant notre programme de planification d'installations de collecte et de transfert des déchets.
- Le nombre de demandes de renseignements et d'invitations à prendre la parole a doublé par rapport à l'an dernier.
- Nous avons publié les trois premiers guides de presse sur les déchets dangereux.
- Notre service d'information sur la réduction des déchets s'est vu améliorer grâce à l'accès, par ordinateur, à des bases de données techniques.
- Nous avons demandé à l'industrie de nous soumettre le nom de candidats pour le nouveau Prix d'excellence pour la réduction des déchets.

La Société ontarienne de gestion des déchets est un organisme provincial de la Couronne créé en 1981 pour aménager et exploiter des installations de gestion des déchets dangereux et des déchets industriels liquides.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :

Tracy Patterson
Service des communications
SOGD
2, rue Bloor ouest
11e étage
Toronto (Ontario)
M4W 3E2

(416) 923-2918
1-800-268-1178 (sans frais)

Dans la région du Niagara :

Leslie Daniels ou Mary Lou Garr
Bureau régional de la SOGD
Village Square Mall
Route 20 et chemin Industrial
Smithville (Ontario)
L0R 2A0

(416) 957-2367
1-800-668-9410 (sans frais)

Couverture: La superviseure du laboratoire, Joan Etheridge, analyse un échantillon de déchets à l'aide d'un chromatographe en phase gazeuse.

Papier à forte teneur en fibres recyclées
Photos: D.A. Hill, Roger Botting
Conception et production: Business Communication Services Ltd.
Imprimé au Canada

Société ontarienne de gestion des déchets

Juillet 1990

L'honorable Jim Bradley
Ministre de l'Environnement

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le neuvième rapport annuel de la Société ontarienne de gestion des déchets pour l'exercice terminé le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président et directeur général,

D.A. Chant

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la SOGD sont nommés par décret pour un mandat de trois ans.

Donald A. Chant
Président et directeur général
Zoologiste. Ancien vice-recteur et doyen de l'Université de Toronto et président du Conseil consultatif canadien de l'environnement. Président du fonds pour la toxicologie faunique et du fonds de rétablissement des espèces canadiennes en péril du Fonds mondial pour la nature (Canada).

James M. King
Vice-président
Ancien président du conseil d'administration d'Alfa-Laval Limited, Peterborough.

G. Firman Bentley
Premier vice-président, Nova Corporation of Alberta, Calgary.

Maryon Brechin
Membre du conseil d'administration de l'Institut féminin et du Conseil national de commercialisation des produits agricoles. Ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada à Burlington.

Edith L. Fuller
Mairesse de la ville de Haldimand, municipalité régionale de Haldimand-Norfolk, Cayuga.

Arthur M. Renn
Agriculteur. Ancien président de la Norfolk Federation of Agriculture et membre du conseil d'administration de la Fédération de l'Agriculture de l'Ontario au centre Windham.

R. Stephen Rodd
Professeur, School of Rural Planning and Development, Université de Guelph.

Tom Taylor
Président de Preston Manufacturing Limited, Cambridge.

Rémunération des membres du conseil
Les membres du conseil de la SOGD, exception faite du président, qui touche un traitement, reçoivent 200 $ par jour pour assister aux réunions du conseil et des divers comités.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1990, les membres ont perçu 7 500 $ au total, par rapport à 9 700 $ l'année précédente.

Une occasion à saisir

Le début de l'audience publique tant attendue sur le centre que nous nous projetons d'aménager a été un moment capital. Après avoir passé des années à préparer assidûment notre évaluation environnementale, nous avons enfin l'occasion de démontrer que le centre sera le plus sûr et le plus avant-gardiste au monde. Nous sommes fiers du fruit de notre labeur et assurés de l'issue de l'audience.

L'an dernier, nous avons mis beaucoup d'efforts à nous préparer pour l'audience, mais nous avons aussi travaillé d'arrache-pied dans d'autres domaines. La SOGD élargit actuellement son programme de réduction des déchets industriels. Nous sommes maintenant en mesure d'interroger des bases de données scientifiques et techniques; nos spécialistes de la gestion des déchets peuvent donc fournir plus aisément aux compagnies les renseignements dont elles ont besoin pour réduire leurs déchets.

Nous avons réalisé deux vidéos, dont on peut se servir isolément ou avec le manuel pour initier ses employés à la comptabilisation et à la réduction des déchets. Par ailleurs, le nouveau prix d'excellence incitera davantage d'entreprises, espérons-nous, à examiner les moyens de réduire leurs déchets dangereux à la source.

Nous intensifions aussi nos programmes de communication et d'éducation de manière à répondre à la demande croissante de renseignements sur les déchets toxiques. Le dossier n'a jamais suscité autant d'intérêt, comme en témoigne le nombre de demandes que nous recevons pour nos publications et nos conférenciers.

Notre but : devenir la principale source d'information sur les déchets dangereux en Ontario. Pendant l'année qui vient, nous allons distribuer un guide pédagogique sur les déchets dangereux à 2 000 enseignantes et enseignants de sciences de la province. Nous allons également publier une roue qui répond à la question : « Qu'est-ce que je peux faire? ». Il s'agira de recommandations sur les produits non toxiques qui peuvent remplacer les produits domestiques dangereux.

En offrant à l'industrie et au grand public les renseignements qu'il leur faut, dans une forme adaptée à leurs besoins, la SOGD aura, je pense, une influence concrète et durable sur la façon dont les déchets dangereux sont gérés en Ontario.

Le président et directeur général,

D.A. Chant

Donald A. Chant, président et directeur général

Examen de l'évaluation environnementale et audience publique

À l'audience, les conseillers Marvin Shaffer et Steve Washburn répondent à des questions sur les avantages que présente le centre.

L'an dernier, une commission mixte créée en vertu de la *Loi sur la jonction des audiences* a enfin ouvert l'audience publique tant attendue qui permettra de déterminer si la SOGD pourra aménager un centre de traitement et d'élimination des déchets dangereux.

L'audience a commencé le 23 novembre au Old Farm Inn de Smithville, suite à l'examen de notre évaluation environnementale par le gouvernement de l'Ontario. L'évaluation de la SOGD explique pourquoi le centre est nécessaire, le choix de l'emplacement, la conception des installations, les technologies envisagées, les effets sur l'environnement et la collectivité locale, et les mesures d'atténuation.

Après avoir entendu notre témoignage, la commission créée pour mener l'audience fera savoir au ministre provincial de l'Environnement si elle recommande l'approbation du centre ou non. La décision finale sera prise par le cabinet.

Comme tant de choses dépendent de l'audience, une bonne partie des efforts déployés l'an dernier ont porté sur la préparation de notre témoignage et des réponses aux questions (interrogatoires) des autres parties.

Le témoignage de la SOGD comprend 56 dépositions. Elles seront présentées à l'audience en six volets :

1. La nécessité du centre
2. Le choix du système de gestion des déchets
3. Le choix de l'emplacement
4. Le choix des technologies et le plan des installations
5. L'évaluation de l'emplacement
6. La politique (par exemple, la politique portant sur la stratégie de commercialisation et la politique sur la collecte et le transfert des déchets)

Au début mars, la commission s'est installée à Oakville, au centre Ennisclare, pour réduire les frais de déplacement des témoins experts. Les résidents de la région du Niagara qui assistent à l'audience reçoivent une indemnité de kilométrage.

À la fin de mars, la SOGD avait présenté les dépositions suivantes à l'audience : la définition de l'entreprise; l'aménagement des installations et l'approche de l'évaluation environnementale; le début de l'évaluation des risques; les effets des polluants dangereux; le volume de déchets; et une partie de notre témoignage sur les diverses stratégies de gestion des déchets.

Les membres du public qui souhaitent suivre l'audience peuvent téléphoner sans frais au numéro 1-800-263-5071, où ils pourront entendre un résumé des travaux de la journée. On peut se procurer la transcription des débats au centre Ennisclare d'Oakville, aux bureaux de Toronto et de Smithville de la SOGD et au bureau de Toronto de la Commission des évaluations environnementales.

La commission mixte recommandera s'il faut approuver ou non le centre proposé par la SOGD. Membres du conseil, dans l'ordre habituel : Barbara Doherty, Jim Kingham et Gordon Thompson.

Le centre conçu par la SOGD se servira des technologies les plus avancées et les plus reconnues qui soient pour traiter et éliminer les déchets dangereux de toutes sortes qui sont produits en Ontario, à l'exception des déchets radioactifs. Au début, il pourra traiter jusqu'à 150 000 tonnes de déchets par an. La capacité pourra être portée à 300 000 tonnes à mesure que s'accroît la demande.

Une analyse détaillée des risques, effectuée par une équipe multidisciplinaire, a montré que l'exploitation du centre posera très peu de risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et résidents de la région.

Pierre Côté, chercheur au Centre technique des eaux usées, mesure la perméabilité d'un déchet solidifié.

La SOGD continue de chercher des moyens de réduire ces risques grâce à l'amélioration des plans et des méthodes d'exploitation. Ainsi, nous songeons à un système de code barres pour suivre le mouvement des matières dans le centre et empêcher que des déchets et réactifs incompatibles ne soient mélangés en cours de traitement. Les améliorations apportées l'an dernier à la conception du laveur humide de l'incinérateur contribueront à diminuer de beaucoup les émissions d'acide chlorhydrique, de dioxyde de soufre et de particules.

Depuis quatre ans, Zenon Environmental Inc. effectue des tests sur des déchets industriels difficiles à traiter. La compagnie a fait des essais sur une vingtaine de déchets jusqu'ici et les résultats ont été entrés dans une base de données.

L'année dernière, les tests de traitabilité visaient surtout à trouver des moyens de récupérer des matières comme le sel, le chlorure d'ammonium et le mercure des résidus de l'incinération et du traitement. Il se peut que les matières récupérées puissent être réutilisées dans le centre ou ailleurs.

Un autre projet entrepris l'an dernier a pour but d'établir des critères de traitement qui nous permettent de savoir à quel moment les déchets ont été traités à leur valeur optimale.

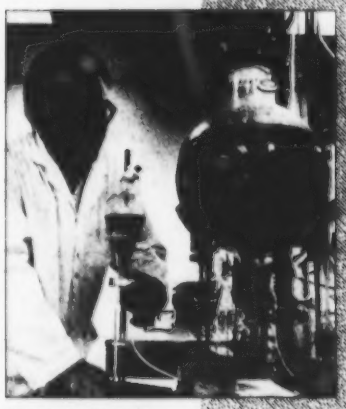

Les tests de traitabilité permettent de déterminer le meilleur moyen de traiter différentes catégories de déchets. Sur la photo, Bob Milinchevich, technicien en chimie, récupère des matières organiques d'un mélange organique aqueux.

Le centre de la SOGD pourra traiter tous les genres de déchets dangereux, sauf les déchets radioactifs. Le chef du projet, Edgar Schmidt (à gauche), montre un plan du centre à l'analyste des audiences, Lawson Oates.

Services de protection de l'environnement

Le poste de surveillance de l'air de la SOGD mesure les précipitations, la qualité de l'air et les conditions météorologiques à l'endroit où nous voulons aménager notre centre.

La sécurité des lieux et les préoccupations du public revêtent une importance primordiale pour la SOGD.

En conséquence, nous avons examiné de près les effets probables du centre sur l'environnement et sur la vie communautaire, en suggérant des mesures correctrices là où nous percevions des effets indésirables. Les résultats de notre évaluation du site seront abordés pendant la sixième phase de l'audience.

La SOGD surveille les conditions du site et des environs depuis le choix de l'emplacement il y a quatre ans. Les données qu'elle recueille serviront à des fins de comparaison une fois le centre en activité.

L'été passé, par exemple, nous avons planté des parcelles de ray-grass et de luzerne jusqu'à cinq kilomètres du lieu, afin de les analyser pour voir s'ils renfermaient des contaminants. Les résultats de notre programme de surveillance biologique nous aideront à déceler tout changement du degré de contamination des cultures quand le centre ouvrira ses portes.

Dena Lewis, planificateur de l'environnement, plante des semis de pin blanc près du lieu. Ces plants et d'autres encore qui sont utilisés à des fins de surveillance biologique seront analysés à la recherche de contaminants à l'état de traces.

Outre notre programme de surveillance de l'air et de l'eau, nous avons fait, l'an dernier, l'analyse de 16 puits des alentours à la recherche de substances inorganiques, de pesticides, d'isotopes et de coliformes fécaux. Les résultats seront communiqués aux propriétaires des puits au printemps de 1990.

Quant aux résultats de notre programme de surveillance de l'air, de l'eau de surface, de l'eau souterraine, des cultures, de la faune et de la flore, effectuée en 1987, ils seront transmis aux résidents du canton à l'automne de 1990.

Jusqu'ici, la planification d'installations de collecte et de transfert des déchets a suscité peu d'intérêt. Un document sur le programme a été envoyé en mars dernier aux municipalités, aux cantons et aux comtés de l'Ontario. Nous leur expliquions que le système actuel, d'après la SOGD, pouvait accueillir les déchets qui étaient acheminés au centre, mais que nous demandions l'autorisation de planifier des services améliorés si nous le jugions nécessaire.

Communications et consultation du public

La SOGD tient fermement à mettre au courant de ses activités les gens du canton de West Lincoln, où nous nous proposons d'implanter notre centre, et à les consulter sur les questions qui les touchent. Notre bureau régional de Smithville, situé à proximité du lieu que nous avons retenu, est pour eux la principale source d'information.

L'année passée, le personnel du bureau régional a parlé à de nombreux groupes de la région. Il a aussi répondu à des centaines de demandes de renseignements. Beaucoup plus d'entre elles provenaient d'organisations américaines qui s'intéressaient au programme de consultation du public de la SOGD et à la façon dont elle s'y est prise pour choisir l'emplacement, ainsi que de gens qui songeaient à acheter une maison dans le canton.

Une autre source d'information pour les habitants de la région est notre bulletin trimestriel intitulé *Update*, que nous envoyons à plus de 75 000 foyers et entreprises du Niagara. Nous le distribuons aussi à quelque 5 000 personnes d'autres régions de la province qui sont sur notre liste d'envoi. La réaction des lecteurs a été enthousiaste l'an dernier, en particulier en ce qui concerne les articles d'intérêt général comme ceux portant sur les déchets domestiques dangereux et le recyclage.

On peut se procurer le bulletin et nos autres publications à notre bureau régional et à notre séance d'information qui a lieu chaque mois à une des bibliothèques publiques de la région. Quant aux transcriptions de l'audience publique, on peut les consulter au bureau régional.

Gage de l'intérêt que suscite l'environnement, le nombre de demandes de renseignements et de conférenciers que nous avons reçues l'an dernier d'en dehors de la région a doublé. Grâce à notre programme de conférences, nous avons réussi à communiquer à divers groupes du sud de l'Ontario la façon dont nous percevons les déchets dangereux.

Deux brochures d'intérêt général publiées l'an dernier en français et en anglais, *Pour une gestion judicieuse des déchets industriels dangereux* et *La gestion des déchets dangereux*, constituent aussi une excellente initiation.

Comme le ministère de l'Éducation insiste beaucoup plus sur les questions d'environnement dans les nouvelles directives qu'il a adoptées pour le programme de sciences, nous avons reçu un nombre croissant de demandes de renseignements de la part d'élèves et d'enseignants. Le guide pédagogique sur les déchets dangereux est à la veille d'être terminé. Il sera envoyé à quelque 2 000 enseignantes et enseignants de sciences de la province pour être utilisé en 10e, en 11e et en 12e année.

Une des questions qu'on nous pose souvent, c'est ce qu'on peut faire individuellement au sujet des déchets dangereux. Pour répondre à cette question, nous allons publier un guide, sous forme de roue, sur la façon de remplacer les produits domestiques dangereux courants. Nous commençons déjà à recevoir des commandes pour cette roue, qui sera prête au printemps.

Nous recevons aussi des appels de journalistes à la recherche de renseignements sur les déchets dangereux. Pour les aider à rédiger des articles sur cette question des plus complexes, nous avons publié trois guides de presse : un glossaire, une description des propriétés et des dangers de plusieurs dizaines de produits chimiques, et une brève explication de la situation des déchets dangereux en Ontario.

Sue Tonkin, agente des communications, montre aux élèves qui assistent à une conférence sur l'environnement comment remplacer certains produits domestiques dangereux.

Les élèves de septième année de l'école Pleasant View de North York peignent des murales à l'occasion d'une activité parrainée par la SOGD pour souligner la Semaine de l'environnement.

Services de réduction des déchets

Les Kuczynski, spécialiste de la gestion des déchets (à droite), et Don Bauman, ingénieur d'usine dans une compagnie de coulage sous pression, parlent du rendement d'un évaporateur utilisé pour la récupération d'acide chromique.

Rob Michalowicz, spécialiste de la gestion des déchets à la SOGD, montre un bulletin sur l'échange des déchets à un délégué qui assiste à la conférence canadienne sur les matières dangereuses.

La SOGD encourage les compagnies à réduire leurs déchets dangereux en leur offrant des renseignements techniques et des exemples de programmes réussis. Des articles sur les entreprises qui sont parvenues à réduire considérablement leurs déchets sont publiés régulièrement dans le *Waste Reduction Bulletin*, distribué à plus de 10 000 compagnies de la province. Le bulletin a reçu un accueil très favorable: en fait, nous recevons de plus en plus d'appels de compagnies qui aimeraient qu'on les aide à régler leurs problèmes de gestion des déchets.

Notre service de renseignements techniques a été amélioré, car nous avons maintenant accès à des bases de données de partout au Canada et aux États-Unis. Quand une compagnie appelle pour avoir des conseils, un spécialiste de la gestion des déchets peut rapidement interroger les bases de données et obtenir des résumés des principaux articles.

Il faut parfois effectuer des recherches pour résoudre certains problèmes. Dans le cadre de ses services à l'industrie, la SOGD dirige des travaux de recherche visant à trouver des moyens simples et non coûteux dont les compagnies peuvent se servir pour réduire leurs déchets. L'an dernier, par exemple, nous avons mis au point un procédé qui permet de prolonger la durée de vie des bains de nickelage et qui diminue donc le volume de déchets dangereux à éliminer. Nous allons le mettre à l'essai en usine en 1990.

Les déchets que ne peut réutiliser un producteur peuvent parfois servir de matières premières à une autre compagnie. La Bourse ontarienne des déchets, organisme sans but lucratif subventionné par la SOGD et le ministère de l'Environnement de l'Ontario, collabore avec les compagnies au transfert de déchets réutilisables. L'intérêt pour ce service a beaucoup augmenté l'an dernier; le nombre d'appels de la part de compagnies a doublé et plus de 25 000 tonnes de déchets ont été transférées.

La méthode de comptabilisation des déchets mise au point par la SOGD gagne en popularité. Nous avons vendu plus de 2 500 exemplaires de notre manuel de comptabilisation et de réduction des déchets industriels depuis deux ans et la participation à nos ateliers mensuels est excellente.

Notre nouveau vidéo, *The Competitive Edge*, peut être utilisé avec le manuel pour initier ses employés à la comptabilisation des déchets. Un autre vidéo, *Money Down the Drain*, relate l'expérience de cinq fabricants de l'Ontario qui ont mis sur pied un programme réussi de réduction des déchets.

La SOGD a créé un nouveau programme pour souligner les efforts des compagnies qui se sont distinguées dans le domaine de la réduction des déchets. En 1990, pour la première fois, elle remettra un prix à deux entreprises ontariennes qui ont réduit considérablement le volume ou la toxicité de leurs déchets dangereux, ou les deux.

Mary Jane Hanley (à gauche) et Linda Varangu, de la Bourse ontarienne des déchets, examinent des échantillons de déchets de fabrication. La bourse, cofinancée par la SOGD, met en rapport producteurs et utilisateurs de déchets.

Services d'analyse

Les chimistes qui travaillent au laboratoire de la SOGD nous aident à comprendre davantage les genres de déchets qui seront traités dans notre centre. Parallèlement, ils mettent au point et affinent les méthodes d'analyse qui serviront à caractériser ces déchets.

Une bonne partie de leur travail porte sur les tests de traitabilité qu'effectue Zenon Environmental Inc. pour les dessinateurs et les ingénieurs de la SOGD. Ils acceptent aussi de caractériser les déchets que nous font parvenir divers clients du secteur privé. Le plus souvent, les compagnies qui envoient des échantillons de leurs déchets au laboratoire veulent savoir s'il s'agit de déchets dangereux, au sens du Règlement 309, ou si la quantité de contaminants que renferment leurs eaux usées respecte les limites imposées par les règlements municipaux sur l'utilisation des égouts.

Les chimistes de la SOGD aident par ailleurs les compagnies à améliorer la gestion de leurs déchets en les renseignant sur les modalités d'échantillonnage, les méthodes d'analyse et la conception du laboratoire. Les clients sont renvoyés aux spécialistes de la gestion des déchets pour obtenir des conseils sur les techniques de réduction et à la Bourse ontarienne des déchets pour trouver des compagnies pouvant réutiliser leurs déchets.

Nos chimistes mettent actuellement au point des méthodes uniformes dont les compagnies pourront se servir pour prélever leurs échantillons de déchets dangereux et non homogènes.

La superviseure du laboratoire travaille en collaboration à l'établissement de normes pour l'analyse des déchets industriels à l'échelle de l'Amérique du Nord. À titre de membre d'un comité de l'American Society of Testing Materials, par exemple, elle a aidé à rédiger un guide de contrôle de la qualité pour les gestionnaires de laboratoires qui a été normalisé par le bureau des déchets solides de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA).

Le laboratoire de la SOGD nous permet de mieux connaître les déchets dangereux et offre un service inestimable à nos clients. La superviseure, Joan Etheridge, ajuste un spectromètre de masse servant à identifier des composés organiques.

Analyse du marché

Les analystes du marché de la SOGD recueillent et analysent des données sur les déchets dangereux et les déchets industriels liquides produits en Ontario. Leurs projections des quantités de déchets ont été présentées à l'audience publique comme preuve que le centre s'imposait. Depuis la création de la base de données, l'équipe de marketing entre dans une nouvelle phase : la mise au point de systèmes et de modalités pour desservir les clients éventuels.

La SOGD ne cherche pas à offrir des services que le secteur privé est parfaitement en mesure de fournir, mais à veiller à ce que les besoins de tous les producteurs de déchets dangereux de la province sont satisfaits. À cette fin, nous devons nous assurer que les clients éventuels sont au courant des capacités de la SOGD et que les structures nécessaires pour la collecte, l'analyse et l'expédition des déchets sont en place.

L'équipe de marketing, en collaboration avec le secteur privé, cherche des moyens d'améliorer la prestation des services de gestion des déchets. Un domaine qui pourrait nous intéresser, par exemple, c'est l'établissement de méthodes uniformes d'identification et d'analyse des déchets qu'on pourrait employer dans les stations de transfert. En travaillant avec l'industrie le plus possible pour renforcer le système actuel, la SOGD peut avoir une influence concrète sur l'industrie ontarienne de la gestion des déchets.

Rapport du vérificateur

À la Société ontarienne de gestion des déchets
et au ministre de l'Environnement,

J'ai vérifié le bilan de la Société ontarienne de gestion des déchets au 31 mars 1990 et les états des résultats d'exploitation et du déficit ainsi que de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables généralement reconnues, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Toronto (Ontario)
le 29 mai 1990

D.F. Archer, F.C.A.,
Vérificateur provincial

Bilan
au 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse		
Divers	**461**	3
Intervenants (note 2)	**982**	800
	1 443	803
Comptes débiteurs divers	**43**	34
Frais payés d'avance	**46**	49
	1 532	886
Immobilisations (note 3)	**524**	336
	2 056	1 222
Passif et déficit		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	**2 679**	2 083
Aide financière à verser aux intervenants (note 2)	**982**	767
	3 661	2 850
Déficit	**(1 605)**	(1 628)
	2 056	1 222

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :

Président

Vice-président

État des résultats d'exploitation et du déficit
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Recettes		
Subventions de la province de l'Ontario		
Divers	**13 100**	13 500
Intervenants (note 2)	**985**	33
Autres	**195**	43
	14 280	13 576
Dépenses		
Audiences	**3 717**	1 973
Traitements et avantages sociaux	**3 329**	3 130
Mise au point des installations	**1 951**	2 514
Évaluation du site	**1 421**	2 281
Frais de bureau et frais généraux	**998**	780
Aide financière aux intervenants (note 2)	**985**	33
Financement public (note 2)	**—**	667
Locaux	**563**	563
Réduction des déchets et analyse du marché	**501**	689
Publications	**383**	291
Conseillers en gestion	**226**	407
Amortissement	**123**	91
Renseignements techniques	**48**	54
Frais et jetons de présence des administrateurs	**12**	13
	14 257	13 486
Excédent des recettes sur les dépenses	**23**	90
Déficit en début d'exercice	**(1 628)**	(1 718)
Déficit en fin d'exercice	**(1 605)**	(1 628)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Fonds provenant des activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les dépenses	**23**	90
Éléments sans incidence sur les liquidités — amortissement	**123**	91
	146	181
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors caisse	**805**	636
Fonds provenant des activités d'exploitation	**951**	817
Fonds engagés dans des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(311)**	(153)
Augmentation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	**640**	664
Encaisse en début d'exercice	**803**	139
Encaisse en fin d'exercice	**1 443**	803

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 1990

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables généralement reconnues, dont les principales sont résumées ci-après.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux allant de 20 à 30 % de manière à étaler le coût des immobilisations sur leur durée de vie estimative. Pour les améliorations locatives, on retient la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail, qui va entre trois et cinq ans.

b) Aide financière à verser aux intervenants

Les intervenants reçoivent l'aide financière qui leur est allouée quand le comité de financement indépendant ordonne son versement.

2. Aide financière aux intervenants

Dans le cadre du processus d'autorisation préalable à l'aménagement du centre d'élimination des déchets que projette de construire la Société, une audience publique sur les aspects environnementaux et autres du projet a commencé en 1989 devant une commission mixte créée en vertu de la *Loi sur la jonction des audiences*.

La Province a alloué la somme approximative de 3, 2 millions de dollars à verser aux parties admissibles (intervenants) pour les aider à payer leurs frais de préparation et de comparution à l'audience. Un comité de financement indépendant, nommé en vertu de la *Loi de 1988 sur l'aide financière aux intervenants*, est chargé de la répartition des fonds. Les versements sont effectués par la Société à la demande du comité.

Jusqu'ici, la Société a reçu des transferts de 2 millions de dollars aux termes de cette disposition. En 1990, la somme de 985 000 $ a été versée aux intervenants, par rapport à 33 000 $ en 1989; le reste, soit 982 000 $, sera versé quand le comité de financement le demandera.

Avant la création du comité, le financement public était fourni directement par la Société. Ce financement direct a cessé le 31 décembre 1988.

3. Immobilisations

	1990			1989
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	285	185	100	79
Matériel	667	268	399	239
Améliorations locatives	180	155	25	18
	1 132	608	524	336

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 1990

4. Régime de retraite

La Société offre un régime de retraite à ses employés permanents grâce à un arrangement leur permettant de participer à la Caisse de retraite des fonctionnaires établie par la province de l'Ontario. La quote-part de la Société s'élève à 153 859 $ en 1990, par rapport à 105 651 $ en 1989. Elle comprend les cotisations actuelles et les versements additionnels à effectuer pour couvrir la dette non provisionnée à la date du 1er janvier 1990. Ces versements se poursuivront au cours des quarante prochaines années.

5. Engagements – location

La Société s'est engagée à faire des versements en vertu de contrats de location-exploitation portant sur des locaux et du matériel; les paiements minimums prévus jusqu'en octobre 1995 sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1991	486
1992	349
1993	169
1994	17
1995	17
Ultérieurement	10
	1 048

6. Passif éventuel

En mai 1987, la Société a conclu une entente avec Ontario Hydro concernant l'approvisionnement en électricité de son futur centre d'élimination des déchets. Le coût des travaux de construction est évalué à 181 000 $ et ne sera facturé à la Société que si les installations ne sont pas aménagées. Au 31 mars 1990, la commission mixte créée en vertu de la *Loi sur la jonction des audiences* et le cabinet provincial n'avaient pas encore donné leur autorisation.